DERIVERY

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 523 880.40 €
Siège social : 4 Rue Léon Talmy
« les Essarts » - 27290 PONT AUTHOU

R.C.S. BERNAY 349 525 071

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 FEVRIER 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 AOUT 2025

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2025 s'élevant à la somme de 1 064 549,44 € de la façon suivante :

- A la distribution d'un dividende de 8 € par action, la somme de 799 680,00 €
 soit un dividende d'un montant global de 799 680 €.

 Ce dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I.

- Au compte des réserves facultatives, le solde s'élevant à..... 264 869,44 €

RESOLUTION ADOPTEE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2025 s'élevant à la somme de 1 064 549,44 € de la façon suivante :

- A la distribution d'un dividende de 8 € par action, la somme de 799 680,00 €
 soit un dividende d'un montant global de 799 680 €.

 Ce dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I.

- Au compte des réserves facultatives, le solde s'élevant à..... 264 869,44 €

Pour copie certifiée conforme

David BARRE
Président

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2025
Page 4

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE LEON TALMY 27290 PONT AUTHOU — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34952507100024 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31082025 Net 3	N-1 31082024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 373	AG 93 083	46 290	46 748
	Fonds commercial (1)	AH	897 002	AI	897 002	897 002
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	200 103	AO 93 351	106 752	113 030
	Constructions	AP	1 085 830	AQ 771 305	314 526	344 943
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 797 001	AS 1 696 898	100 104	84 087
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 461 868	AU 686 442	775 426	390 667
	Immobilisations en cours	AV	5 295	AW	5 295	189 350
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		9 000
	Autres immobilisations financières*	BH	304 234	BI	304 234	304 177
	TOTAL (II)	BJ	5 890 706	BK 3 341 078	2 549 628	2 379 006
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 110 102	BM	1 110 102	1 169 046
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 343 816	BS	1 343 816	1 343 792
	Marchandises	BT	491	BU	491	6 345
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	24 040	BW	24 040	16 740
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 944 574	BY 74 491	1 870 084	1 921 939
	Autres créances (3)	BZ	104 431	CA	104 431	93 565
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 040	CE	300 040	
	Disponibilités	CF	2 493 246	CG	2 493 246	2 946 575
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	77 757	CI	77 757	60 443
	TOTAL (III)	CJ	7 398 497	CK 74 491	7 324 006	7 558 446
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 289 203	1A 3 415 569	9 873 634	9 937 451

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP 203 600 | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 523 880)	DA	1 523 880	1 523 880
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	152 388	152 388
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 868 345	4 461 039
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 064 549	1 206 985
	Subventions d'investissement	DJ	40 075	47 394
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 649 238	7 391 687
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	492 387	654 545
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 145	269 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	45 584	19 970
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	687 371	630 569
	Dettes fiscales et sociales	DY	939 067	890 751
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		27 348
	Autres dettes	EA	31 843	53 033
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 224 397	2 545 764
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 873 634	9 937 451

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 953 090	2 105 114
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 802	1 355

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	240 521	FB	25 176	FC	265 697	454 669
	Production vendue biens*	FD	9 626 666	FE	1 238 412	FF	10 865 078	11 077 935
	Production vendue services*	FG	148 113	FH	51 248	FI	199 361	137 186
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 015 300	FK	1 314 836	FL	11 330 136	11 669 791
	Production stockée*					FM	25	(9 401)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	176	7 366
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	78 378	88 951
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 620	3 752
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 415 335	11 760 459
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	159 703	228 988
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 854	(6 345)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 411 542	4 471 217
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	58 944	176 433
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 903 312	2 042 108
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	88 603	85 388
	Salaires et traitements*					FY	2 256 591	2 035 992
	Charges sociales (10)					FZ	845 479	774 280
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	200 852	193 392
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 556	68 904
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 876	9 911
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 941 312	10 080 269
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 474 022	1 680 190
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	72 040	73 898
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	2	2
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	72 042	73 900
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 905	13 419
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	17 905	13 419
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	54 137	60 480
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 528 159	1 740 671

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 621	107 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 621	107 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 037	770
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		55 559
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 037	56 329
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 584	50 721
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	160 525	193 149
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	312 669	391 257
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 497 997	11 941 409
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 433 448	10 734 423
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 064 549	1 206 985
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HV		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	54 932	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	58 386	71 567
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 601	300
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités non déductibles	1 037	
Produits s/cession d'immobilisation corporelles		3 302
Quote-part de subventions virés au cpte de rt		7 319

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Fonds de commerce :

Conformément au règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds de commerce exploités par la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

L'entreprise a retenu les durées d'usage pour déterminer les plans d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencements des terrains	linéaire	10 ans
▪ Aménagements, Agencements des constructions	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériels et outillages industriels	linéaire / dégressif	3 à 10 ans
▪ Installations et agencements	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériel de transport	linéaire	3 à 5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire	3 ans
▪ Mobilier de bureau	linéaire	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matières premières, les emballages et les charges directes de fabrication.

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Dernier coût d'achat connu.

Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur d'utilité des stocks et/ou des travaux en cours est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette méthode n'est pas appliquée sur certaines créances concernant les entreprises liées lorsque la société dispose de contreparties suffisantes.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement composé de ventes de marchandises et de produits finis. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits. Il est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Les fonds de commerce acquis par l'entreprise sont les suivants :

Date acquisition	Désignation et Adresse du fonds	Valeur acquisition	Dépréciation	Valeur nette comptable
01/01/1990	Fonds de commerce DERIVERY 27290 PONT AUTHOU	53 586 €		53 586 €
28/02/2013	Fonds de commerce HYVARIX	21 600 €		21 600 €
30/09/2013	Savoir-faire NATURALYS	20 000 €		20 000 €
30/09/2013	Marque JARDIN DES NUANCES	5 000 €		5 000 €
06/01/2014	Marque NATURALYS	20 000 €		20 000 €
01/07/2015	Fonds de commerce BECKER	535 000 €		535 000 €
15/12/2015	Fonds de commerce BECKER-MISC	215 000 €		215 000 €
28/03/2017	Fonds de commerce NATURA RHONE ALPES	71 816 €		71 816 €

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Liste des filiales et participations

Néant

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	9 399
▪ Clients, factures à établir	14 197
▪ Organismes sociaux, produits à recevoir	
▪ Divers produits à recevoir	30 244
▪ Intérêts courus sur placements financiers	12 191
▪ Intérêts courus sur comptes courant	
Total	**66 031**

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Matières premières	12 211
▪ Prestations diverses	
▪ E.P.I. Covid 19	6 662
▪ Locations immobilières	1 350
▪ Locations mobilières et crédits baux	2 867
▪ Maintenance	8 547
▪ Assurances	31 321
▪ Documentation Générale	1 427
▪ Personnel intérimaire	
▪ Honoraires	1 002
▪ Publicité	7 130
▪ Affranchissement - Telecom	615
▪ Frais bancaires	203
▪ Cotisations Professionnelles	4 421
▪ **Total**	77 756

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 99 960 actions de 15,2449 € chacune, intégralement libérées.

La société DERIVERY a obtenu une subvention d'aide à l'investissement de 244 912 € sur 951 611 € d'investissements prévus dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale pour la création d'une unité de transformation du chanvre dont la finalité est la mise au point d'une méthode de chauffage et de standolisation des huiles végétales afin d'obtenir des huiles propres à la production de peintures.
Sur cet exercice, il a été incorporé au résultat, proportionnellement aux dotations aux amortissements des équipements concernés, la somme de 7 319 €uros.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Créances et dettes représentées par des effets de commerce

	€
▪ Effets à recevoir clients	115 881

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	88 980
▪ Clients R.R.R. à accorder et avoirs à établir	31 843
▪ Personnel, provision pour congés à payer et charges	112 591
▪ Personnel, provision pour primes à payer et charges	462 442
▪ Impôts et taxes à payer	25 359
▪ Autres charges à payer	323
▪ Intérêts des comptes courants d'associés	3 886
▪ Intérêts courus sur emprunts	484
▪ Frais bancaires à payer	1 237
Total	**727 147**

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	10 015 300
▪ Etranger	1 314 836
Chiffre d'affaires	**11 330 136**

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	57 069
▪ Aides sur salaires	500
▪ Remboursement de prévoyance	
▪ Remboursement Sécurité Sociale – IJSS	
▪ Sinistres – Remboursement d'assurance	
▪ Prise en charge restauration	817
▪ Prise en charge de formation	
Total	**58 386**

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations corporelles		3 302
▪ Cessions d'immobilisations financières		
▪ Amendes	1 037	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
▪ Quote-part de subventions virée au compte de résultat		7 319
▪		
Total	**1 037**	**10 621**

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société DERIVERY est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SARL DERACTION) depuis le 01 Septembre 2004.

En application de la convention, chaque société détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt comptabilisée par la société DERIVERY s'élève à 423 834 €.
La ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Résultat	Avant impôt	Impôt	Résultat Net
▪ Courant	1 408 356 €	350 995 €	1 057 361 €
▪ Exceptionnel	9 584 €	2 396 €	7 188 €
Total	**1 417 940 €**	**353 391 €**	**1 064 549 €**

L'évaluation de la créance future d'impôt et des dettes futures d'impôt est la suivante :

	Base	Créance future d'impôt (€)	Dette future d'impôt
▪ Plus-values en sursis d'imposition			
▪ Déficits reportables			
▪ Plus-values latentes sur placement			
▪ Charges non encore déduites fiscalement	160 525	40 131	
▪ Frais d'acquisition de titres de participation			
Total	**160 525**	**40 131**	

Crédit d'Impôt :

Le poste comptable d'impôt sur les sociétés comprend un crédit d'impôt recherche pour un montant de 30 882 € correspondant à l'année civile 2024 ainsi qu'un crédit impôt mécénat pour un montant de 9 840 €.

Note 15 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 15 956 €.

Note 16 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 17 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	7.6
Employés et Agents de Maîtrise	19.6
Ouvriers	18.0
Total	**45.2**

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

	CREDIT-BAIL (Decret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 53)				
DOSSIER **DERIVERY** EXERCICE **31/08/2025**	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE	MATERIEL DIVERS ET TRANSPORT	TOTAUX
VALEUR D'ORIGINE			142 290	33 207	**175 497**
AMORTISSEMENTS					
Cumuls exercices anterieurs			9 749	7 133	**16 881**
Dotation de l'exercice			9 749	7 133	**16 881**
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls exercices anterieurs			41 907	14 901	**56 808**
Exercice			41 907	14 901	**56 808**
TOTAL					
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus			38 009	8 420	**46 428**
plus d'1 an - de 5 ans			66 515	11 226	**77 741**
plus de 5 ans					
TOTAL			104 524	19 646	**124 169**
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus			1 423	332	**1 755**
plus d'1 an - de 5 ans					
plus de 5 ans					
TOTAL			1 423	332	**1 755**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE			**41 907**	**14 901**	**56 808**

Note 19 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 375 492 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 10 % dégressif (5 % pour la catégorie cadre)
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Cotisations sociales agents de maîtrise 40 %
- Taux d'actualisation 3.75 %
- Table de mortalité TH/TF 00-02

Un contrat d'assurances Indemnités de Fin de Carrière a été souscrit le 01 juin 2022 auprès de ARIAL CNP Assurances. Ce contrat concerne l'ensemble du personnel. La valorisation de ce contrat au 31 août 2025 est de 191 630.38 €

Un contrat d'assurances Indemnités de Fin de Carrière a été souscrit le 06 juillet 2023 auprès de ACM VIE. Ce contrat concerne l'ensemble du personnel. La valorisation de ce contrat au 31 août 2025 est de 51 622.32 €

⑤ IMMOBILISATIONS

N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 036 375	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	200 103	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	300 068	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	786 980	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 744 653	KT	KU 52 803
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	598 502	KW	KX 327 615
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	493 020	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	61 369	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	5 295	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	4 189 991	LO	LP 380 418
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	313 177	1U	1V 57
		TOTAL IV	LQ	313 177	LR	LS 57
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	5 539 543	ØH	ØJ 380 474

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 1 036 375	1X 1 036 375
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 200 103	LZ 200 103
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB 300 068	MC 300 068
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG 1 218	MH 785 762	MI 785 762
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 455	MK 1 797 001	ML 1 797 001
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 926 117	MO 926 117
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP 15 477	MQ 477 543	MR 477 543
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 3 161	MT 58 208	MU 58 208
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 5 295	NB 5 295
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG 20 311	NH 4 550 097	NI 4 550 097
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		I@		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 9 000	2F 304 234	2G 304 234
		TOTAL IV	I3		NJ 9 000	NK 304 234	2H 304 234
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 29 311	ØL 5 890 706	ØM 5 890 706

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N, clos le : 31082025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	92 625	PF	458	PG		PH	93 083
TOTAL I		RK	92 625	RM	458	RN		RO	93 083
Terrains		PI	87 073	PJ	6 279	PK		PL	93 351
Constructions	Sur sol propre	PM	123 738	PN	9 775	PO		PQ	133 513
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	618 367	PW	20 643	PX	1 218	PY	637 791
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 660 566	QA	36 786	QB	455	QC	1 696 898
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	323 747	QE	34 508	QF		QG	358 255
	Matériel de transport	QH	197 685	QI	90 911	QJ	15 477	QK	273 118
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	56 737	QM	1 493	QN	3 161	QO	55 069
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 067 912	QV	200 394	QW	20 311	QX	3 247 995
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		φN	3 160 537	φP	200 852	φQ	20 311	φR	3 341 078

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	ØT	83 760	6U	6 556	6V	15 825	6W	74 491	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	4 167	6Y		6Z	4 167	7A		
	TOTAL III	7B	87 927	TY	6 556	TZ	19 992	UA	74 491	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C	87 927	UB	6 556	UC	19 992	UD	74 491	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	6 556	UF	19 992			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS

31/08/2025

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Emballages à rendre	4 167		4 167	

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	304 234	UV	203 600	UW	100 634
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	89 389		89 389		
	Autres créances clients	UX	1 855 186		1 855 186		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	773		773		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	43 905		43 905		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	59 753		59 753		
	Charges constatées d'avance	VS	77 757		77 757		
	TOTAUX	VT	2 430 996	VU	2 330 362	VV	100 634
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	(9 000)				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 523	4 523		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	487 864	216 557	271 307	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 577	8 577		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	687 371	687 371		
Personnel et comptes rattachés		8C	565 604	565 604		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	294 591	294 591		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	41 777	41 777		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	37 095	37 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	19 568	19 568		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 843	31 843		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 178 813	VZ 1 907 506	271 307	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	62 500	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	245 774	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

In Extenso Eure
7-9 rue Aimé Charpentier
Damville
27240 Mesnils-sur-Iton
Tél. : 02 32 35 64 00
damville@inextenso.fr
www.inextenso.fr
magazin.inextenso.fr

DERIVERY

Société par actions simplifiée

88, Rue Léon TALMY
27 290 PONT AUTHON

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 août 2025

In Extenso

DERIVERY

Société par actions simplifiée

4, rue Léon Talmy
27 290 PONT AUTHOU

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DERIVERY** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

In Extenso

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments pris isolément.

✓ **Les modalités d'évaluation des stocks, en cours et des créances clients figurant à l'actif du bilan de votre société sont présentées dans le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » en page 2 de l'annexe des comptes annuels.**

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier l'existence, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations, à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

In Extenso

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

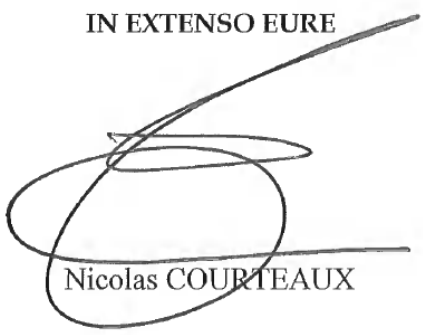
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Mesnils-Sur-Iton, le 23 février 2026

IN EXTENSO EURE



Nicolas COURTEAUX

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE LEON TALMY 27290 PONT AUTHOU — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 34952507100024 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31082025 Net 3	N-1 31082024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 373	AG 93 083	46 290	46 748
	Fonds commercial (1)	AH	897 002	AI	897 002	897 002
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	200 103	AO 93 351	106 752	113 030
	Constructions	AP	1 085 830	AQ 771 305	314 526	344 943
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 797 001	AS 1 696 898	100 104	84 087
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 461 868	AU 686 442	775 426	390 667
	Immobilisations en cours	AV	5 295	AW	5 295	189 350
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		9 000
	Autres immobilisations financières*	BH	304 234	BI	304 234	304 177
	TOTAL (II)	BJ	5 890 706	BK 3 341 078	2 549 628	2 379 006
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 110 102	BM	1 110 102	1 169 046
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 343 816	BS	1 343 816	1 343 792
	Marchandises	BT	491	BU	491	6 345
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	24 040	BW	24 040	16 740
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 944 574	BY 74 491	1 870 084	1 921 939
	Autres créances (3)	BZ	104 431	CA	104 431	93 565
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 040	CE	300 040	
	Disponibilités	CF	2 493 246	CG	2 493 246	2 946 575
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	77 757	CI	77 757	60 443
	TOTAL (III)	CJ	7 398 497	CK 74 491	7 324 006	7 558 446
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 289 203	1A 3 415 569	9 873 634	9 937 451

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 203 600 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 523 880)	DA	1 523 880	1 523 880
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	152 388	152 388
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 868 345	4 461 039
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 064 549	1 206 985
	Subventions d'investissement	DJ	40 075	47 394
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 649 238	7 391 687
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	492 387	654 545
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 145	269 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	45 584	19 970
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	687 371	630 569
	Dettes fiscales et sociales	DY	939 067	890 751
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		27 348
	Autres dettes	EA	31 843	53 033
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 224 397	2 545 764
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 873 634	9 937 451

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 953 090	2 105 114
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 802	1 355

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	240 521	FB	25 176	FC	265 697		454 669
	Production vendue biens*	FD	9 626 666	FE	1 238 412	FF	10 865 078		11 077 935
	Production vendue services*	FG	148 113	FH	51 248	FI	199 361		137 186
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 015 300	FK	1 314 836	FL	11 330 136		11 669 791
	Production stockée*					FM	25		(9 401)
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	176		7 366
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	78 378		88 951
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 620		3 752
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 415 335		11 760 459
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	159 703		228 988
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 854		(6 345)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 411 542		4 471 217
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	58 944		176 433
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 903 312		2 042 108
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	88 603		85 388
	Salaires et traitements*					FY	2 256 591		2 035 992
	Charges sociales (10)					FZ	845 479		774 280
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	200 852		193 392
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 556		68 904
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 876		9 911
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 941 312		10 080 269
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 474 022		1 680 190
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	72 040		73 898
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	2		2
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	72 042		73 900
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 905		13 419
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	17 905		13 419
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	54 137		60 480
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 528 159		1 740 671

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : DERIVERY SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 621	107 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 621	107 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 037	770
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		55 559
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 037	56 329
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	9 584	50 721
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	160 525	193 149
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	312 669	391 257
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	11 497 997	11 941 409
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	10 433 448	10 734 423
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	1 064 549	1 206 985
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	54 932	
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	58 386	71 567
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 601	300
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités non déductibles	1 037	
Produits s/cession d'immobilisation corporelles		3 302
Quote-part de subventions virés au cpte de rt		7 319

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Fonds de commerce :

Conformément au règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds de commerce exploités par la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

L'entreprise a retenu les durées d'usage pour déterminer les plans d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencements des terrains	linéaire	10 ans
▪ Aménagements, Agencements des constructions	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériels et outillages industriels	linéaire / dégressif	3 à 10 ans
▪ Installations et agencements	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériel de transport	linéaire	3 à 5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire	3 ans
▪ Mobilier de bureau	linéaire	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matières premières, les emballages et les charges directes de fabrication.

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Dernier coût d'achat connu.

Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur d'utilité des stocks et/ou des travaux en cours est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette méthode n'est pas appliquée sur certaines créances concernant les entreprises liées lorsque la société dispose de contreparties suffisantes.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement composé de ventes de marchandises et de produits finis. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits. Il est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Les fonds de commerce acquis par l'entreprise sont les suivants :

Date acquisition	Désignation et Adresse du fonds	Valeur acquisition	Dépréciation	Valeur nette comptable
01/01/1990	Fonds de commerce DERIVERY 27290 PONT AUTHOU	53 586 €		53 586 €
28/02/2013	Fonds de commerce HYVARIX	21 600 €		21 600 €
30/09/2013	Savoir-faire NATURALYS	20 000 €		20 000 €
30/09/2013	Marque JARDIN DES NUANCES	5 000 €		5 000 €
06/01/2014	Marque NATURALYS	20 000 €		20 000 €
01/07/2015	Fonds de commerce BECKER	535 000 €		535 000 €
15/12/2015	Fonds de commerce BECKER-MISC	215 000 €		215 000 €
28/03/2017	Fonds de commerce NATURA RHONE ALPES	71 816 €		71 816 €

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Liste des filiales et participations

Néant

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	9 399
▪ Clients, factures à établir	14 197
▪ Organismes sociaux, produits à recevoir	
▪ Divers produits à recevoir	30 244
▪ Intérêts courus sur placements financiers	12 191
▪ Intérêts courus sur comptes courant	
Total	**66 031**

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Matières premières	12 211
▪ Prestations diverses	
▪ E.P.I. Covid 19	6 662
▪ Locations immobilières	1 350
▪ Locations mobilières et crédits baux	2 867
▪ Maintenance	8 547
▪ Assurances	31 321
▪ Documentation Générale	1 427
▪ Personnel intérimaire	
▪ Honoraires	1 002
▪ Publicité	7 130
▪ Affranchissement - Telecom	615
▪ Frais bancaires	203
▪ Cotisations Professionnelles	4 421
▪ **Total**	77 756

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 99 960 actions de 15,2449 € chacune, intégralement libérées.

La société DERIVERY a obtenu une subvention d'aide à l'investissement de 244 912 € sur 951 611 € d'investissements prévus dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale pour la création d'une unité de transformation du chanvre dont la finalité est la mise au point d'une méthode de chauffage et de standolisation des huiles végétales afin d'obtenir des huiles propres à la production de peintures.
Sur cet exercice, il a été incorporé au résultat, proportionnellement aux dotations aux amortissements des équipements concernés, la somme de 7 319 €uros.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Créances et dettes représentées par des effets de commerce

	€
▪ Effets à recevoir clients	115 881

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	88 980
▪ Clients R.R.R. à accorder et avoirs à établir	31 843
▪ Personnel, provision pour congés à payer et charges	112 591
▪ Personnel, provision pour primes à payer et charges	462 442
▪ Impôts et taxes à payer	25 359
▪ Autres charges à payer	323
▪ Intérêts des comptes courants d'associés	3 886
▪ Intérêts courus sur emprunts	484
▪ Frais bancaires à payer	1 237
Total	**727 147**

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	10 015 300
▪ Etranger	1 314 836
Chiffre d'affaires	**11 330 136**

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	57 069
▪ Aides sur salaires	500
▪ Remboursement de prévoyance	
▪ Remboursement Sécurité Sociale – IJSS	
▪ Sinistres – Remboursement d'assurance	
▪ Prise en charge restauration	817
▪ Prise en charge de formation	
Total	**58 386**

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations corporelles		3 302
▪ Cessions d'immobilisations financières		
▪ Amendes	1 037	
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
▪ Quote-part de subventions virée au compte de résultat		7 319
▪		
Total	**1 037**	**10 621**

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société DERIVERY est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SARL DERACTION) depuis le 01 Septembre 2004.

En application de la convention, chaque société détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt comptabilisée par la société DERIVERY s'élève à 423 834 €.
La ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Résultat	Avant impôt	Impôt	Résultat Net
▪ Courant	1 408 356 €	350 995 €	1 057 361 €
▪ Exceptionnel	9 584 €	2 396 €	7 188 €
Total	**1 417 940 €**	**353 391 €**	**1 064 549 €**

L'évaluation de la créance future d'impôt et des dettes futures d'impôt est la suivante :

	Base	Créance future d'impôt (€)	Dette future d'impôt
▪ Plus-values en sursis d'imposition			
▪ Déficits reportables			
▪ Plus-values latentes sur placement			
▪ Charges non encore déduites fiscalement	160 525	40 131	
▪ Frais d'acquisition de titres de participation			
Total	**160 525**	**40 131**	

Crédit d'Impôt :

Le poste comptable d'impôt sur les sociétés comprend un crédit d'impôt recherche pour un montant de 30 882 € correspondant à l'année civile 2024 ainsi qu'un crédit impôt mécénat pour un montant de 9 840 €.

Note 15 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 15 956 €.

Note 16 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 17 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	7.6
Employés et Agents de Maîtrise	19.6
Ouvriers	18.0
Total	**45.2**

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

	CREDIT-BAIL (Decret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 53)				
DOSSIER **DERIVERY** EXERCICE **31/08/2025**	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE	MATERIEL DIVERS ET TRANSPORT	TOTAUX
VALEUR D'ORIGINE			142 290	33 207	**175 497**
AMORTISSEMENTS					
Cumuls exercices anterieurs					
Dotation de l'exercice			9 749	7 133	**16 881**
TOTAL			9 749	7 133	**16 881**
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls exercices anterieurs					
Exercice			41 907	14 901	**56 808**
TOTAL			41 907	14 901	**56 808**
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus			38 009	8 420	**46 428**
plus d'1 an - de 5 ans			66 515	11 226	**77 741**
plus de 5 ans					
TOTAL			104 524	19 646	**124 169**
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus					
plus d'1 an - de 5 ans			1 423	332	**1 755**
plus de 5 ans					
TOTAL			1 423	332	**1 755**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE			**41 907**	**14 901**	**56 808**

Note 19 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 375 492 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 10 % dégressif (5 % pour la catégorie cadre)
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Cotisations sociales agents de maîtrise 40 %
- Taux d'actualisation 3.75 %
- Table de mortalité TH/TF 00-02

Un contrat d'assurances Indemnités de Fin de Carrière a été souscrit le 01 juin 2022 auprès de ARIAL CNP Assurances. Ce contrat concerne l'ensemble du personnel. La valorisation de ce contrat au 31 août 2025 est de 191 630.38 €

Un contrat d'assurances Indemnités de Fin de Carrière a été souscrit le 06 juillet 2023 auprès de ACM VIE. Ce contrat concerne l'ensemble du personnel. La valorisation de ce contrat au 31 août 2025 est de 51 622.32 €